30 MAI 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VOTE AFFIRMATIF

DÉCISION FINALE

BOD/AV/2023/05-01-REV01-ALLOCATION D'UN FINANCEMENT DU FONDS À EFFET MULTIPLICATEUR AU SOUDAN DU SUD

Le Conseil d'administration :

1. Prend note de l'évaluation par le Secrétariat du financement du Fonds à effet multiplicateur visée à l'annexe 3 du document BOD/AV/2023/05 DOC 01, et de la requête de financement pour le programme figurant à l'annexe 4 ;
2. Prend acte de la recommandation d'approuver le financement avant que l'analyse des facteurs favorables ait été achevée, tel qu'indiqué dans l'annexe 1 ;
3. Approuve l'allocation d'un financement du Fonds à effet multiplicateur d'un montant de 12 330 000 dollars, à prélever sur les fonds fiduciaires du GPE, à l'appui du Programme de développement des compétences pour renforcer le capital humain du Soudan du Sud, tel que décrit dans la requête qui a été soumise et qui est résumée au tableau 1, sous réserve :
 a) de la disponibilité des fonds,
 b) de la décision du Conseil BOD/2012/11-04 sur l'engagement de fonds fiduciaires par tranches annuelles.

Tableau 1 Résumé de la requête et allocation recommandée par le Secrétariat

Tous les montants sont exprimés en USD		
a.	Allocation du Fonds à effet multiplicateur	12 330 000
b.	Allocation demandée (100 %)	12 330 000 (100 %)
c.	**Allocation recommandée par le Secrétariat**	12 330 000
	Part fixe	12 330 000[1]
	Part variable	s.o.[2]
d.	Agent partenaire	Banque mondiale
e.	Pourcentage et montant de la commission de l'agent partenaire	1,75 % - 215 775
f.	Durée	5 ans

[1] Dont USD 900 000 pour les coûts encourus par l'agent partenaire au titre du soutien à la mise en œuvre.
[2] Le Soudan du Sud fait partie d'un petit groupe de pays dispensés de la part variable, voir l'annexe 4 des Directives relatives aux financements pour la transformation du système.

g.	Date de démarrage prévue	1er janvier 2024
h.	Modalité de décaissement de la part variable	s.o.
i.	Source de financement	Fonds du GPE
j.	Institutions de cofinancement et montants	Banque mondiale / Association internationale de développement (IDA) : 37 000 000, dont 8 000 000 du guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil